

N°309
2€30

BILLETTS D'AFRIQUE

JUILLET-AOÛT 2021



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

DÉCOLONISER LA PROTECTION DE LA NATURE

Barkhane / Kanaky / Djibouti

Putschistes satisfaits

L'Elysée, qui s'efforce de ménager son allié tchadien dans la lutte contre le terrorisme, a discrètement reçu Mahamat Idriss Déby, chef du Conseil militaire de transition (CMT) qui a pris le pouvoir au Tchad à la mort d'Idriss Déby. Le porte-parole du gouvernement tchadien n'a pas caché sa joie à l'issue de cette rencontre. L'invitation du fils Déby est en effet interprétée par l'entourage de ce dernier comme un nouvel « adoubement » qui vient asseoir définitivement « sa légitimité » en tant que président du Tchad, rapporte RFI (06/05). Les questions liées à la transition devant conduire à d'hypothétiques élections démocratiques ont été abordées, mais visiblement simplement pour la forme. « On est très satisfait car on craignait que nos partenaires français soient arc-boutés sur ce sujet », a confié le porte-parole tchadien le même jour à RFI. « Autre motif de satisfaction : la rallonge budgétaire promise par Macron et qui a été qualifiée de "conséquente" par un membre du gouvernement tchadien. Les caisses étaient pratiquement vides, selon des sources à Ndjamena », relate également la radio. En Centrafrique, « transition » se dit « prime au coup d'Etat ».

Pressions sur la Centrafrique

Alors que la France a suspendu sa coopération militaire et son aide budgétaire à la Centrafrique, pour cause de rapprochement trop prononcé avec Moscou et qu'elle use de son influence pour que le FMI et l'Europe lui emboîtent le pas, le président Touadéra a décidé de lâcher du lest en se séparant de son premier ministre. Selon *Jeune Afrique* (16/06), « la diplomatie française – et notamment Emmanuel Macron, qui a appelé son homologue mi-avril – met alors la pression sur le président centrafricain et une piste est envisagée : remplacer le Premier ministre pro-russe Ngrebada. » C'est chose faite le 10 juin. Ngrebada démissionne au profit de Henri-Marie Dondra, jusque-là ministre des Finances et du Budget « apprécié au sein des instances financières internationales et no-

tamment du Fonds monétaire international (FMI) », selon *Jeune Afrique*. Le nouveau Premier ministre « a reçu l'ambassadeur de France à Bangui fin juin et lui a assuré son souhait de "coopérer davantage avec Paris" », rapporte *Africa Intelligence* (29/06). Le bras de fer entre Paris et Moscou n'est manifestement pas terminé.

Loi du Talion

L'association des amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon, les journalistes assassinés au Mali en 2013, a adressé une lettre ouverte à la ministre des Armées après que cette dernière s'est félicitée de la « neutralisation » par Barkhane de Baye Ag Bakabo, chef présumé du commando qui avait enlevé les journalistes de RFI (*Le Monde*, 22/06) : « Madame la Ministre, nous avons été surpris par les termes de votre annonce (...) Selon vous, "la neutralisation" de l'un des assassins de Ghislaine Dupont et Claude Verlon "met fin à une longue attente" (...). Mais nous attendions la justice, pas la vengeance. (...) Nous espérons donc, depuis longtemps, son interpellation, son extradition, sa mise en examen et sa judiciarisation en France. Pas cette élimination, qui laisse derrière elle un océan de questions sans réponse et une quête de la vérité en deuil. » Les circonstances de la mort des journalistes, et le rôle exact des militaires français après leur enlèvement, restent en effet couverts par le secret défense alors que plusieurs éléments viennent contredire la version officielle de l'armée française. « Plus le temps passe, plus on est fondé à penser que ceux qui ont été neutralisés l'ont été aussi peut-être parce qu'il y avait des choses qu'on ne voulait pas leur laisser dire dans cette affaire », avait estimé en 2016 le député socialiste Philippe Baumel, membre de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale (RFI, 02/11/16). Après l'élimination de Babe Ag Bakabo, il ne resterait plus que deux protagonistes du rapt encore vivants : Hamadi Ag Mohamed et Seidane Ag Hitta. Ce dernier a été l'un des interlocuteurs de Bamako et Paris lors des négociations pour la libération d'otages, dont la Française Sophie Pétronin. « S'affichant au grand jour auprès d'émissaire de Bamako, il en a retiré l'image d'un homme presque fréquentable. Un statut qui risque de compliquer le travail de la justice française... », commente RFI (12/06).

« Papa-m'a-dit »

« Jean-Yves Le Drian a-t-il fait jouer ses réseaux au profit de son fils ? », s'interroge *Jeune Afrique* (24/06). Pourquoi par exemple Thomas Le Drian, alors simple di-

recteur de cabinet du président du directoire de la Société nationale immobilière (SNI, devenue CDC Habitat en 2018) accompagnait-il son père, alors ministre de la Défense de Hollande à l'International Defence Exhibition & Conference (Idex), le plus important salon d'armement du Moyen-Orient ? Aucune réponse n'a été fournie aux journalistes. Plus étonnant encore, lorsque le fils fonde la société Build-up aux contours flous (« réalisation de toutes prestations de consultants, de conseil, de services, d'apporteurs d'affaires », etc.), il a « disposé d'un partenaire de choc : Bernard Squarcini, l'ancien patron de la Direction centrale du renseignement intérieur française (DCRI), de 2008 à 2012, reconverti dans les affaires, notamment en Afrique. Étrange tandem que celui formé par un ancien chef espion familial de la Corsafrique et un jeune homme d'affaires biberonné aux réseaux de centre gauche bretons », commente *Jeune Afrique*.

Retour sur investissement

Dans un autre volet de l'enquête sur Le Drian, (« Jean-Yves Le Drian – Business, famille, patrie », 25/06), *Jeune Afrique* rapporte quelques exemples qui paraissent typiques de la « diplomatie économique » mise en œuvre par la France pour favoriser les entreprises françaises dans le sillage de ses interventions militaires. Alors que le Mali a choisi une entreprise Canadienne pour se doter de passeports biométriques, la France fait pression – avec succès – pour favoriser sa concurrente française, Oberthur Technologie (devenue Idemia) : « À la fin de 2013, l'ambassadeur français à Bamako, Gilles Huberson, est reçu par Ibrahim Boubacar Keïta au palais de Koulouba. Il n'y va pas par quatre chemins : il serait de bon goût que le dossier d'Oberthur soit étudié avec bienveillance, dit-il au président malien. IBK n'est pas particulièrement surpris par la démarche. Il l'est en revanche un peu plus quand le dossier Oberthur est cette fois abordé directement par le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, et ce, selon nos sources, à plusieurs reprises au cours de l'année 2014. "Le Drian y tenait tellement qu'il a mentionné l'engagement militaire français au Mali lors des négociations, expliquant que les soldats des deux pays mourraient ensemble au front. Il était déjà arrivé que Hollande demande d'aider les entreprises françaises, mais jamais de manière si insistante." » Malgré des coûts bien plus élevés, l'entreprise française sera choisie, alimentant des soupçons de corruption.

Le 18 juillet, le réseau de journalistes Forbidden Stories, Amnesty International et une quinzaine de médias internationaux ont révélé ce que l'on connaît désormais comme « l'affaire Pegasus » : la surveillance à l'échelle mondiale de milliers de personnes via le logiciel d'espionnage Pegasus, créé et vendu par la société israélienne NSO. Parmi les pays utilisateurs de Pegasus, on retrouve une majorité de régimes autoritaires : Maroc, Arabie Saoudite, Inde, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Togo, Emirats Arabes Unis, Mexique, Bahreïn, Rwanda, Hongrie. Leurs cibles principales : des journalistes, des opposants politiques, des diplomates, des hommes et femmes politiques, résidant dans le monde entier. « *Les conséquences de cet espionnage numérique mené par des régimes autoritaires ont pu être dramatiques : des journalistes et des militants ont été réduits au silence, pourchassés, barcelés, censurés, arrêtés, emprisonnés et, parfois, tués, comme en témoigne l'histoire de certaines victimes de l'Arabie saoudite et du Mexique.* » (*Mediapart*, 19/07).

L'espionnage, qu'on croit être l'apanage des dictatures alors que certaines démocraties s'y adonnent volontiers (la France vient de légiférer à nouveau en ce sens pour étendre la surveillance de masse en ligne), existe depuis longtemps mais la particularité du logiciel Pegasus est le degré d'intrusion dans les téléphones concernés : écoute en temps réel des conversations, activation à distance de la caméra ou du microphone, même lorsque la personne n'est pas en ligne, et l'ensemble de façon totalement invisible et indétectable sans une expertise technique poussée.

Le Maroc a particulièrement attiré l'attention des médias français, car il a visé de nombreux téléphones français, dont ceux d'hommes politiques, jusqu'à Emmanuel Macron. Cela a suffi à braquer les regards sur cet espionnage « au sommet » et à faire passer au second plan les opposants politiques marocains ciblés (parfois via des journalistes français en contact avec eux), pour qui les conséquences ont été bien plus graves que pour le président français, à l'instar du journaliste Omar Radi condamné mi-juillet à 6 ans de

prison par la justice marocaine.

Plusieurs observateurs s'étonnent que les politiques français n'aient que très peu réagi à ces révélations et que personne ne semble véritablement s'inquiéter des conséquences pour la « *sûreté de l'Etat* ». Selon l'Elysée, « *toute la lumière sera faite* » (*Le Monde*, 21/07) mais pour l'instant on est plus proche de l'ombre que de la clarté. Une ombre à l'image des relations entre la France et le Maroc : les deux pays sont « amis » et la France n'a jamais failli dans son soutien à la monarchie. Les présidents de tous bords s'y sont rendus. Le roi Mohammed VI est le premier chef d'État à être invité par François Hollande, et c'est à sa table que Macron est reçu pour son premier voyage à l'étranger.

En 2014, lorsque la justice française convoque Abdellatif Hammouchi, chef des services secrets marocains, dans le cadre d'une enquête sur des tortures,

cela jette un froid dans les relations entre les deux pays et l'exécutif français fait des pieds et des mains pour « *dissiper tout malentendu* », réparer cet « *incident regrettable* » (*Mediapart*, 20/07), allant jusqu'à pro-

mettre la légion d'honneur au même Hammouchi. Il aurait été décoré de cet insigne en juillet 2015, mais cela n'a jamais été officiellement confirmé, les listes de personnes étrangères « décorées » n'étant pas publiques... Six ans après, on le retrouve au coeur du volet marocain de l'affaire Pegasus.

Selon *Mediapart*, nombreuses sont les personnalités politiques françaises qui sont proches de la monarchie : Elisabeth Guigou, Dominique Strauss-Kahn, Rachida Dati, Najat Vallaud-Belkacem, Hubert Védrine... Jusqu'à sa nomination au gouvernement, Eric Dupont-Moretti était même l'avocat personnel du roi.

Comment s'étonner alors que la classe politique française se fasse très discrète sur ces révélations d'espionnage de Français par le Maroc ? A partir du moment où l'on est ami avec ce type de régime, la défense des droits humains et de la liberté de la presse est probablement le cadet de ses soucis.

Marie Bazin

ESPIONNAGE MODERNE

Sommaire

- 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇA-FRIQUE
- 3 ÉDITO Espionnage moderne
- 4 BARKHANE La vraie-fausse fin de l'opération
- 5 ENTRETIEN Décoloniser la protection de la nature
- 8 KANAKY Comment je suis devenue colon malgré moi
- 10 DJIBOUTI Guelleh réélu à 97%, la France soutient toujours

LA VRAIE-FAUSSE FIN DE L'OPÉRATION BARKHANE

Le président Macron a annoncé « la fin de l'opération Barkhane » le 10 juin dernier. En réalité, l'opération est loin d'être terminée et les évolutions prévues ne signifient nullement l'abandon de la « guerre contre le terrorisme » au Sahel.

Le 10 juin dernier, en dernier point d'une conférence de presse tenue en amont des sommets du G7 et de l'OTAN, Emmanuel Macron a créé la surprise en annonçant « *une transformation profonde de notre présence militaire au Sahel* », « *un changement de modèle* » qui « *impliquera le passage à un nouveau cadre c'est-à-dire la fin de l'opération Barkhane en tant qu'opération extérieure* ». Le président français précisait néanmoins qu'il ne s'agissait nullement d'abandonner le terrain militaire : « *une opération d'appui, de soutien et de coopération aux armées des pays de la région* » serait conservée tandis que « *la lutte contre le terrorisme* » devrait être prise en charge par « *une alliance internationale* ». Takuba, la coalition des forces spéciales européennes que la France peine à impulser, « *sera le pilier de cette force de lutte contre le terrorisme* » et « *les armées françaises en seront évidemment la colonne vertébrale* ». « *Moins d'emprise, peut-être plus de muscle* », résumait le ministre des Affaires étrangères sur BFMTV (18/06).

Pressions sur le Mali

La volonté française d'internationaliser la présence militaire et d'encadrer davantage les troupes africaines pour permettre une réduction des effectifs de Barkhane n'est ni neuve ni surprenante : c'est notamment la continuité des décisions prises au sommet du G5 de Pau en janvier 2020¹. Lors du sommet du G5 de N'Djamena, en février 2021, Macron avait renoncé aux arbitrages attendus et renvoyé l'« *ajustement du dispositif* » à une date ultérieure, à la demande des chefs d'État africains². C'est donc la date choisie par Macron pour faire ces dernières annonces de manière unilatérale qui devait surprendre, davantage que leur contenu, d'autant que les précisions concernant « *les modalités et le calendrier* » étaient renvoyées « *aux semaines à venir* » sous prétexte de « *consultations* » de ceux que l'on venait de placer publiquement devant le fait accompli. Il y avait manifestement urgence à mener une opération de communication, dont l'objectif était peut-être de relancer

l'engagement de partenaires européens jugé trop timoré par Paris, mais surtout de faire à nouveau pression sur la junte militaire au pouvoir à Bamako, avec laquelle la France avait rompu la coopération militaire la semaine précédente. Si c'est « *le coup d'État dans le coup d'État* » des militaires maliens qui avait alors été invoqué – tardivement – comme prétexte (le colonel Assimi Goïta ayant démis le président de la transition Bah N'Daw avant de prendre sa place), ce sont surtout les projets maliens de négociation avec les groupes djihadistes, malgré le veto de Paris, qui crispent l'exécutif et les militaires français. Macron l'a d'ailleurs rappelé le 10 juin, assurant qu'il ne pouvait y avoir « *des opérations conjointes avec un pouvoir qui discute avec des groupes qui, à côté, tirent sur nos enfants* » (La coopération militaire avec le Mali a depuis été rétablie sans mention d'éventuelles garanties que la France aurait obtenues à ce sujet).

Partir pour mieux rester

Le 9 juillet, à l'occasion d'un nouveau sommet du G5-Sahel visiblement convoqué pour l'occasion, Macron a précisé les modalités prévues, qui avaient en grande partie été déjà distillées dans la presse les jours précédents : fermeture progressive des bases militaires les plus au nord du Mali, maintien de l'activité des forces spéciales françaises dans la Task Force Sabre pour « *poursuivre la neutralisation et la désorganisation du haut commandement des deux organisations ennemies* » (respectivement affiliées à Al-Qaïda et à l'État islamique), renforcement de la force Takuba pour laquelle ont été sollicités « *plusieurs autres partenaires non-européens* ». Parallèlement, les effectifs de Barkhane (5100 militaires aujourd'hui) doivent être progressivement réduits de moitié d'ici 2023. Les moyens aériens sont maintenus afin « *d'intervenir rapidement au profit des forces alliées* ». Les bombardements, par lesquels la France obtient une très grande majorité des « *neutralisations* » de djihadistes, ne sont pas mentionnés, sans doute pour ne pas raviver le débat sur les victimes civiles qui se multiplient, mais il ne fait guère de

doute qu'ils vont se poursuivre. Enfin le commandement du dispositif ne sera plus situé au Tchad (où la France conservera néanmoins des forces militaires), mais au Niger, Niamey faisant désormais figure d'allié privilégié de la France. Le nouveau président Mohamed Bazoum était d'ailleurs l'invité de l'Élysée au moment du sommet du G5, tandis que les autres chefs d'État y assistaient en visio.

Sans solution

Ces changements sont justifiés par les « *succès que nous avons enregistrés* », alors que la situation sécuritaire pour les populations civiles ne cesse de se dégrader et que l'influence des groupes djihadistes n'est pas remise en cause. Le président français invoque également la nécessité de s'adapter aux risques de « *dissémination de la menace* » dans les pays d'Afrique de l'Ouest, sans préciser en quoi le nouveau dispositif serait plus performant. En réalité, à l'approche de l'élection présidentielle en France, Macron ne pouvait se permettre de maintenir le statu quo qui aurait signé l'enlèvement de Barkhane et l'échec de la stratégie française au Sahel. Pour autant, aucune rupture n'est annoncée dans la stratégie imposée aux États africains qui privilégie le tout sécuritaire au détriment de la protection des civils et de la recherche d'une solution politique négociée avec les groupes armés. Rien ne permet non plus de penser que le terrain sur lequel prospèrent les groupes djihadistes va se résorber : absence de l'État sur certains territoires délaissés ; conflits locaux, injustices et discriminations non pris en compte ; régimes corrompus et autoritaires soutenus de l'extérieur ; exactions des armées africaines alliées de Barkhane ; « *dommages collatéraux* » ou pratiques humiliantes d'une armée étrangère... Si la France comptait alléger sa présence militaire de moitié, le problème, lui, reste entier.

Raphaël Granvaud

1. cf. « Barkhane au Sahel : nouvelle fuite en avant », Billets d'Afrique n°294, février 2020

2. cf. « Guerre française au Sahel : on repart pour 10 ans ? », Billets d'Afrique n°305, mars 2021

« S'ATTAQUER AUX RACINES DES PROBLÈMES SUBIS PAR LES PEUPLES AUTOCHTONES »

Le mouvement international Survival lutte en partenariat avec les peuples autochtones pour défendre leurs droits, en particulier leurs droits territoriaux. Alors qu'un nouveau projet défendu par les Etats occidentaux et les grandes ONG de conservation de la nature vise à atteindre 30% d'aires « protégées » dans le monde d'ici 2030, la directrice de Survival International France et chargée de la campagne « Décoloniser la protection de la nature », Fiore Longo, nous en décrypte les enjeux, nous explique ce qui se cache derrière la « protection » de la nature à l'occidentale et comment changer de paradigme.

Billets d'Afrique : En quelques mots, et en guise d'introduction, pouvez-vous nous présenter l'organisation Survival ? Dans quels pays intervenez-vous ?

Fiore Longo : Survival est le mouvement mondial pour les peuples autochtones. Nous travaillons en partenariat avec eux pour amplifier leurs voix sur la scène internationale, en leur offrant une plateforme pour s'adresser au monde.

Nous menons des enquêtes sur le terrain concernant les violations de leurs droits, pour pouvoir ensuite faire des campagnes visant à informer le public et faire pression sur les décideurs politiques. En fait, le cœur de notre travail vise à changer radicalement la manière dont l'opinion publique considère les peuples autochtones et à lutter contre le racisme.

Nous travaillons en collaboration avec les peuples autochtones dans de nombreux pays et régions du monde (comme le bassin du Congo, le Brésil, l'Inde) et ce travail est ancré dans des relations de longue date. Mais le mode de fonctionnement de Survival est de s'attaquer aux racines des problèmes subis par les peuples autochtones, et ces problèmes viennent des pays industrialisés, parce qu'ils ont une vision erronée, raciste de ces peuples. Ce sont, en général, les gouvernements, entreprises ou autres organisations de ces pays qui mettent en place ou financent des projets dévastateurs pour eux. C'est pour cette raison que nous sommes basés dans des pays occidentaux, dont la France.

Vous menez en ce moment une campagne pour décoloniser la protection de la nature. En quoi la protection de la nature est-elle coloniale ?

Le modèle dominant de protection de la nature, plus particulièrement en Afrique et en Asie est celui de la « conservation forte-

resse ». Imposé pendant la colonisation européenne de plusieurs pays de ces continents, il repose sur l'idée reçue et raciste selon laquelle on ne peut pas faire confiance aux peuples autochtones pour s'occuper de leurs propres terres et des animaux qui y vivent. Les partisans de ce modèle considèrent les premiers gardiens de la nature comme une « nuisance » qu'il faut « gérer » au lieu de les considérer comme des experts de la biodiversité locale et des partenaires clés dans le domaine de la conservation de la nature

Aujourd'hui, comme pendant la colonisation, les territoires des peuples autochtones sont considérés et décrits comme « sauvages » et « vides ». Mais il s'agit d'une fausse mythologie pour justifier un vrai vol de terres. Les paysages naturels les plus connus au monde, tels que Yellowstone, l'Amazonie et le Serengeti, sont les terres ancestrales de millions de personnes autochtones qui en dépendent, les ont façonnées, entretenues et protégées durant des millénaires.

Le « colonialisme vert » fait donc référence à la spoliation de terres des peuples autochtones commis au nom de la protection de la nature. Encore aujourd'hui, il implique l'expulsion illégale de peuples autochtones de leurs terres ancestrales qui s'accompagne d'une grande violence. S'ils tentent de retourner sur leurs terres pour visiter leurs sites sacrés, cueillir des plantes médicinales ou chasser pour se nourrir, ils sont battus, torturés voire tués par des gardes forestiers - pour la plupart soutenus par des ONG et gouvernements occidentaux.

Tout cela sert à faire place à des parcs nationaux, à des zones de chasse, à des réserves de tigres permettant de réaliser des profits. De grandes organisations de protection de la nature sont complices de cette si-

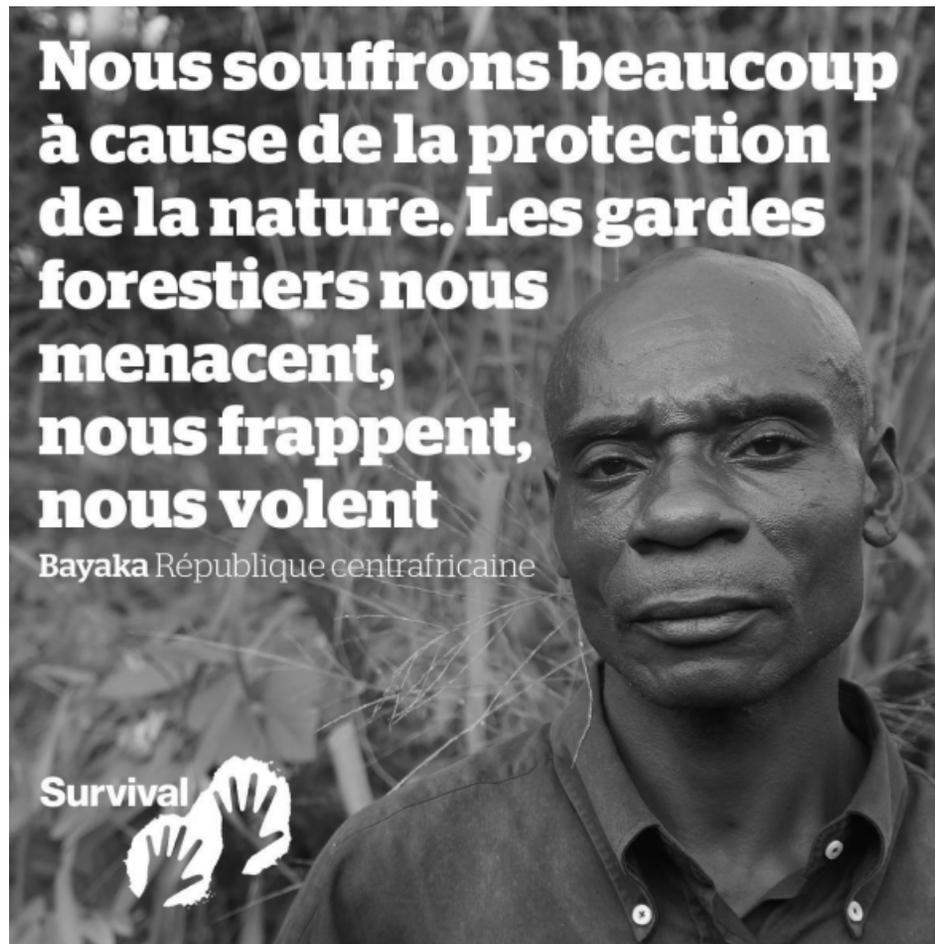
tuation. Elles ne se prononcent jamais contre ces expulsions et affirment à tort que les terres autochtones sont des espaces vierges. Les peuples autochtones en dépendent et les gèrent pourtant depuis des millénaires.

En réalité, bien avant que ne soit inventé le concept de « conservation » ou de « protection de la nature », les peuples autochtones avaient développé des pratiques très efficaces pour maintenir la richesse de leur environnement. Ils respectent notamment des règles très strictes pour éviter la surchasse et préserver la biodiversité.

Ce modèle est donc colonial par son histoire et par sa mise en œuvre actuelle. Comme l'explique l'historien Guillaume Blanc, la majorité des grandes organisations, institutions et ONG de protection de la nature comme le WWF, l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), créées au moment de la décolonisation, ont embauché les anciens administrateurs coloniaux et ont permis la continuité du contrôle « européen » sur de vastes territoires dans des pays désormais indépendants. Il est colonial aussi car, à travers la création de parcs interdisant toute activité humaine, les pays industrialisés tentent de faire payer le prix de la destruction de la nature à ceux qui en sont le moins responsables et évitent ainsi de changer leurs propres modes de production et de consommation. C'est totalement à l'opposé d'une justice environnementale et climatique.

A qui cette campagne s'adresse-t-elle, sur quelle durée, avec quelles actions, et dans quels espaces êtes-vous présents ? Quelle est son actualité ?

Nous constatons il y a 30 ans déjà des violations des droits humains dans certaines aires protégées des régions dans lesquelles



Visuel de campagne de Survival International. Les Baka et les Bayaka vivent dans la forêt tropicale du bassin du Congo et sont persécutés par les patrouilles anti-braconnage financées par le WWF

nous travaillons. C'est donc depuis toutes ces années que nous attirons l'attention sur ces problèmes. Au début, nous pensions qu'il s'agissait de dérives et nous avons tout de suite alerté les organisations porteuses des projets. Mais au fil des années, les cas et les témoignages se sont multipliés et nous nous sommes rendu compte que ce problème était systémique.

Cette campagne s'adresse donc à nous-mêmes ! Nous savons que ce sont les gouvernements occidentaux et les grandes ONG de protection de la nature qui financent ce modèle de conservation. Nous voulons donc atteindre les personnes des pays occidentaux qui se soucient réellement de l'environnement. Cela peut être les personnes qui font des dons aux grandes ONG de protection de la nature, les militants pour le climat, les fonctionnaires ou décideurs politiques soucieux de l'environnement, etc. Nous devons leur montrer que ce modèle de protection de la nature nuit aux personnes mais aussi à la biodiversité. Il est prouvé que les territoires des peuples autochtones protègent et enrichissent la biodiversité mieux que les aires protégées traditionnelles, alors pourquoi ne respectons-nous pas leurs droits ?

Mais dans l'actualité, c'est l'inverse qui est en train de se produire. Les gouverne-

ments occidentaux et les grandes ONG de conservation de la nature continuent de soutenir des approches racistes et colonialistes. C'est le cas en ce moment avec la promotion de l'objectif de 30% d'aires protégées dans le monde d'ici 2030. Cela reviendrait à doubler la surface d'aires protégées et accentuerait donc les problèmes liés à ce modèle néfaste. Il n'y a aucune garantie pour les droits des peuples autochtones et des communautés locales : il s'agirait alors du plus grand accaparement de terres de l'histoire. Trois-cents millions de personnes risquent de perdre leurs terres et leurs moyens de subsistance, dont beaucoup sont des peuples autochtones. Il n'y a pas non plus de base scientifique pour cet objectif. C'est en fait une dangereuse distraction de ce qui est nécessaire de toute urgence pour garantir la diversité humaine et toute la biodiversité : la reconnaissance des droits des peuples autochtones sur leurs terres. Cet objectif de 30% pourrait être inclus dans le Cadre mondial pour la biodiversité de l'après 2020, qui doit être adopté par les dirigeants mondiaux lors du prochain sommet de la Convention sur la diversité biologique (COP 15) en octobre en Chine. Nous devons donc agir très vite !

Nous pensons que le véritable changement ne peut venir que d'un changement

de l'opinion publique. Nous essayons donc de nous adresser au grand public par le biais des réseaux sociaux (sur Facebook, Twitter et Instagram). Mais nous donnons également des conférences dans des universités, des festivals, des camps climat, etc. Nous faisons aussi du « lobbying » classique auprès des parlementaires et des décideurs politiques. Nous échangeons aussi avec des activistes pour le climat, nous organisons des séminaires en ligne, rencontrons d'autres organisations et menons diverses actions de sensibilisation.

Qui sont les promoteurs de cette colonisation de la protection de la nature ? Les Etats, les ONG ? Et plus spécifiquement, la France y joue-t-elle un rôle particulier ? Influence-t-elle cette politique coloniale ?

Les grandes ONG de conservation de la nature, comme par exemple WWF, WCS, The Nature Conservancy, sont les principales promotrices de ce modèle. Ce sont des acteurs clés dans le développement des projets de « protection de la nature » puisqu'elles conçoivent les projets, font pression pour qu'ils soient réalisés et apportent un soutien technique et financier à la création des parcs et aux agents du maintien de l'ordre. Elles sont également responsables de la diffusion de la mythologie qui soutient ce modèle par le biais de leurs publicités, de leurs activités sur les réseaux sociaux et d'autres supports publicitaires (vidéos, films, etc.).

Mais il ne faut pas oublier que l'argent nécessaire à la mise en œuvre de ces projets provient également des gouvernements occidentaux, et en particulier des États-Unis, de la Commission européenne, de l'Allemagne et de la France. Il s'agit donc d'argent public, de notre argent. La France finance, notamment par le biais de l'AFD, des aires protégées qui suivent ce modèle et les affiche comme l'exemple d'une protection de la nature réussie. C'est le cas notamment du Parc national de Kaziranga en Inde, financé par l'AFD mais tristement connu pour les violences et violations des droits humains commises contre les peuples autochtones et communautés locales qui vivent autour. Lors d'une visite officielle en Inde, la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili a visité ce parc et s'en est servi d'exemple pour mettre en avant ce modèle néfaste.

Cela risque de s'aggraver avec l'objectif des 30% d'aires protégées dans le monde, promu par Emmanuel Macron dans le cadre de la « Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples » et mis en avant lors du One Planet Summit. La France veut être

leader en Europe et dans le monde sur ce sujet en promouvant et en faisant pression pour cet objectif. Mais sans reconnaissance des structures coloniales des aires protégées, ce sera une catastrophe. Les projets de conservation ne sont pas considérés comme les autres projets de « développement ». Ils sont pour la plupart considérés comme des projets à faible risque et il y a très peu de contrôles. Nous essayons donc d'obliger les organismes publics français à cesser de financer les projets de conservation qui n'ont pas obtenu le consentement des personnes vivant sur ces terres. Cela peut sembler évident mais ça ne l'est pas du tout, car rappelons que ces paysages sont considérés comme « vides » et que même si des personnes y vivent, celles-ci sont considérées comme « néfastes » pour l'environnement. Si nous ne changeons pas notre façon de considérer la « nature » et si nous ne mettons pas en œuvre des directives et des lois claires pour le financement des projets de conservation, la même histoire continuera à se répéter et de nouveaux abus au nom de la conservation seront financés par l'argent des contribuables français.

Quelle vision de la protection de la nature défendez-vous ? Que voudrait dire concrètement une protection de la nature décolonisée ?

Bien que Survival s'oppose aux projets de l'industrie de la conservation de la nature, aux fausses solutions que les grandes ONG mettent en avant et aux violations massives des droits humains qu'elles soutiennent, nous sommes évidemment convaincus de l'importance de protéger l'environnement. Mais cela doit passer par un changement radical des modes de consommation et de production dans les pays industrialisés. Si nous voulons protéger la nature, nous devons commencer par changer nos propres actions ! Les plus gros pollueurs de la planète doivent cesser de faire porter la responsabilité de la destruction aux personnes les plus vulnérables, principalement dans les pays du Sud du monde. Il est essentiel que les véritables causes de la perte de biodiversité et la crise climatique – l'exploitation des ressources naturelles à des fins lucratives et la surconsommation croissante, poussée par les pays du Nord – soient reconnues et discutées comme il se doit. Mais il est peu probable que cela se produise, car trop d'intérêts particuliers dépendent du fait que ces modes de consommation existants se maintiennent.

Notre vision alternative est en fait antiraciste et anticolonialiste, et s'enracine dans une véritable justice sociale et climatique.

Les peuples autochtones sont les meilleurs gardiens du monde naturel, 80% de la biodiversité se trouve déjà sur leurs territoires. La garantie et le respect de leurs droits territoriaux doit donc être le mécanisme principal de protection de la biodiversité. Ce sont eux qui devraient contrôler leurs territoires.

A partir du 3 septembre aura lieu à Marseille le Congrès Mondial de la Nature organisé par l'UICN, en amont duquel vous organisez un Congrès alternatif « Notre terre, notre nature ». Pouvez-vous nous en dire plus ? Combien d'associations signent cet appel ?

En effet, des leaders mondiaux, patrons d'entreprises et grandes ONG de protection de la nature se réuniront pour le congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille. Ils s'accorderont à soutenir l'objectif de 30% d'aires protégées et à promouvoir les « Solutions fondées sur la nature », qu'ils estiment être nécessaires de toute urgence pour ralentir la perte de biodiversité et le changement climatique. Mais l'expérience montre clairement que ces projets entraîneront davantage de violations des droits humains, aux dépens de ceux qui sont le moins responsables de ces crises : les peuples autochtones et les autres populations locales, principalement dans le sud du monde.

Le congrès alternatif et indépendant, « Notre terre, notre nature », se réunira (en présentiel et par visioconférence) juste avant le congrès officiel de l'UICN pour s'opposer aux fausses solutions qui y seront mises en avant. Le congrès alternatif donnera une plateforme pour s'adresser au monde à ceux qui ont souffert des prétendues « solutions vertes », qui ont vu leurs terres volées, leurs familles détruites et leurs moyens de subsistance dévastés par la militarisation croissante de la protection de la nature. Ce congrès présentera une vision alternative de la protection de la nature, qui fonctionne déjà, là où les peuples autochtones ont le contrôle sur leurs propres terres. Cette alternative repose sur la diversité humaine, qui protège et améliore la biodiversité. Pour trouver des solutions réelles et pratiques aux crises de la biodiversité et du climat, nous devons écouter les peuples autochtones et décoloniser la protection de la nature.

Une trentaine d'experts, militants, scientifiques et représentants, autochtones et non autochtones, originaires de 18 pays, interviendront pendant ce congrès. Plusieurs associations françaises et internationales sont également partenaires du congrès, comme Minority Rights Group, Rainforest

Foundation UK, Survie, Attac, Agir ensemble pour les droits humains, Igapo Project...

Le congrès « Notre terre, notre nature » sera immédiatement suivi, le 3 septembre 2021, d'une conférence de presse et d'une manifestation. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, rendez-vous sur www.notreterrenotrenature.fr

Survie est actuellement impliquée avec l'association "Les Amis de la Terre" dans une campagne contre Total en Ouganda qui souhaite développer un complexe pétrolier et un gigantesque pipeline (EACOP) à travers l'Afrique. Un des leviers pour lutter contre ce projet serait de se battre pour sanctuariser le parc dans lequel l'activité pétrolière est pensée. A quels enjeux nos associations seraient-elles confrontées dans ce cas de figure ?

Il est bien-sûr très important d'arrêter ce type de projet dévastateur. Par contre, ce n'est pas pour autant que l'alternative doit être une nature ultra-sanctuarisée, sous forme d'un parc national militarisé, dont on expulserait les habitants. Les personnes qui vivent dans ces territoires ne sont pas responsables de sa destruction, leurs activités de subsistance sont incomparables avec les projets de Total !

L'exemple du parc national de Murchison Falls en Ouganda met en évidence les deux poids, deux mesures qui s'appliquent souvent aux aires protégées, et la façon dont la conservation-forteresse est motivée par des raisons politiques contre les minorités ethniques plutôt que par la protection de la biodiversité. Les bergers autochtones Bugongo habitants de ce parc en ont été expulsés dans les années 1950, soi-disant pour protéger la faune et la flore. Mais aujourd'hui, le gouvernement est prêt à autoriser une compagnie pétrolière à endommager gravement la zone. En fait, de nombreux parcs nationaux d'Afrique qui ont été vidés de leurs habitants sont ouverts à des sociétés d'exploitation forestière, minière, pétrolière et agro-industrielle. Pour protéger l'environnement, il faut donc avant tout garantir et respecter les droits territoriaux des peuples autochtones et des communautés locales qui habitent ces espaces. Ils sont les mieux placés pour protéger leurs terres : ils en dépendent totalement pour vivre et ils en prennent soin depuis des générations !

Propos recueillis par Marie Bazin et Laurent Ciarabelli

COMMENT JE SUIS DEVENUE COLON MALGRÉ MOI...

Chaque année, des milliers de Français.es émigrent vers les territoires d'outre-mer, pour y vivre et y travailler, à la recherche d'une expérience « exotique » et d'un salaire souvent plus élevé qu'en France. Marie C. est ainsi partie travailler en Kanaky Nouvelle-Calédonie en tant qu'infirmière. A la demande de *Billets d'Afrique*, elle nous livre son témoignage et analyse son expérience : sa place dans ce pays qui n'est pas le sien et la façon dont sa présence et celle des autres « métros » participe au maintien du lien colonial.

Jeudi 12 Novembre 2015, je pose pied à La Tontouta, et je m'émerveille déjà des odeurs et de la couleur de la Nouvelle-Calédonie. En France j'étais militante contre la Françafrique, j'avais lu Verschave et visionné « L'Ordre et la morale » à sa sortie en salle. Et pourtant je n'avais pas pris conscience que le fait de travailler comme infirmière en Kanaky m'engageait dans une aventure coloniale. Je croyais crûdement que les outre-mers c'était une autre affaire... Ce témoignage n'a pas pour but de me trouver des excuses, mais plutôt de décrypter à travers mon expérience les mécanismes de mon aveuglement, et comment peu à peu j'ai ouvert les yeux et réalisé que cette vie paradisiaque pour les Français avait un prix à payer, celui de l'oppression du peuple kanak.

Derrière la carte postale ?

Là-bas la première question que l'on pose est : « D'où viens-tu ? ». Alors très vite j'apprends à utiliser le langage colonial propre à l'archipel. Il y a les Kanak, bien entendu, considérés comme le peuple autochtone, chacun fortement relié à sa tribu et son clan. Puis viennent les Caldoches, descendants des administrateurs et déportés du bagne. Il y a aussi des Wallisiens, des Futuniens, des Asiatiques... Enfin il y a les « métros » ou « expats ». Certains sont installés en Nouvelle-Calédonie depuis plusieurs années et construisent leur avenir ici, d'autres sont de passage quelques mois à plusieurs années. Ils profitent du bleu turquoise, du kite surf, de la plongée et des bars sur la baie des citrons. Les mélanges entre communautés sont rares, leur implantation sur le territoire bien spécifique.

Mon diplôme est reconnu en Nouvelle-Calédonie, et même si l'emploi local est censé être prioritaire, la petite école infirmière de Dumbéa ne suffit pas à assurer les besoins du territoire. Il a donc été très facile pour moi de m'installer et de travailler là-bas. Pour mes amis médecins, l'incitation à venir

est indécente, un véritable tapis rouge est déployé : billets d'avions pris en charge, aller-retour une fois par an pour la métropole selon les contrats, et bien sûr un conteneur est offert pour l'installation et le départ. Sans oublier un salaire mirobolant. Le mien s'élevait à 345000 CFP net, soit environ 2800 euros par mois, contre 1600 en début de carrière en métropole. C'est vrai que la vie est plus chère, mais la plupart de cet argent public est reparti avec moi en France, et n'a donc pas été réinvesti sur le territoire. Mais c'est surtout l'écart entre mon salaire et le revenu de la population locale qui me choquait.

Nouméa, ville ségréguée

A mon arrivée, je passe quelques mois à Nouméa « la blanche », surnommée ainsi par les indépendantistes. Je suis hébergée chez des amis le temps de trouver du boulot. Ici, les loyers sont exorbitants. De la fenêtre, j'observe les voisins qui s'entassent dans un petit appartement : ils sont une dizaine tous les soirs à aménager des matelas au sol. En bas de notre immeuble, sous des tôles, on devine un abri de fortune. Nombreux sont les Kanak qui dorment sous des cabanes aux alentours de la ville. Ces squats s'étendent sur des kilomètres...

Je sors danser avec des copines. Je m'étonne qu'il n'y ait aucun Kanak dans la boîte de nuit la plus fameuse de la ville. Ma collègue Alice de Houaïlou m'explique que les videurs ont pour consigne de ne pas les laisser entrer, non seulement dans ce club, mais aussi dans de nombreux autres lieux de vie nocturne. Je suis choquée. Mes amis expatriés sont au courant de ce privilège blanc, et même si ça les questionne, ils retournent y danser. Il n'y a que les nakamalsii qui permettent un peu de mixité...

Je me sens de plus en plus mal à l'aise dans ce Nouméa clivé. Progressivement je fais des liens avec le livre « Cannibale »ⁱⁱⁱ de Didier Daeninckx que j'avais étudié au lycée et qui m'avait glacée. Les morceaux du puzzle se mettent en place et je prends

connaissance de l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie et des luttes kanak. Puis je décroche un contrat sur l'Île des Pins, « l'île la plus proche du paradis ».

Histoire de dominations

Je suis accueillie chaleureusement au dispensaire de Kwenyïï. En effet, l'île a été rebaptisée « Île des Pins » par James Cook, l'explorateur britannique, alors qu'il passait par là, et ce sans même y débarquer. Mais il faut croire que son avis vaut plus que celui du peuple qui y réside depuis des décennies, car c'est le nom imposé depuis par les administrations coloniales qui se sont succédé. Je découvre avec plaisir que l'équipe du centre est mixte, mais déçante rapidement en réalisant que les personnes occupant les hauts postes, ainsi que tous les soignants sont blancs. Depuis mon départ, Marie-Hélène Konhu est devenue cheffe du dispensaire, c'est la première Kanak à accéder à ce poste sur Kwenyïï.

Je m'intègre doucement sur l'île, prends connaissance de l'histoire des Kuniés. La Reine Hortense, fille du Grand chef défunt, a été élevée en grande partie par les sœurs maristes. Elles ont utilisé l'orpheline pour christianiser la population. Les missionnaires ont découvert un peuple presque nu et se sont empressés de les vêtir. Mes amies kanak portent aujourd'hui des vêtements amples à la garçonne et se baignent habillées, car cet héritage est toujours présent. En parallèle, les blanches se promènent en bikini sur les plages et les lieux sacrés sans aucun scrupule.

Dans les années 1864, le régime colonial français a voulu transformer l'île en bagne, et déplacer toute la population sur la Grande Terre. Lorsqu'on connaît le rapport sacré que les Kanak entretiennent avec leur terre on ne peut que deviner la violence d'une telle décision. Finalement, par intervention de la Reine Hortense, la population a « seulement » été déplacée sur la partie Est. Depuis, Kwenyïï a été complètement réinvestie par



Mémorial commémorant l'arrivée des missionnaires sur Kwenyïï, baie de St Maurice

son peuple, mais ces décisions laissent encore des plaies béantes : certains clans se disputent les terres sacrées, générant ainsi des conflits lourds de conséquences pour la vie quotidienne.

Sur l'île, il n'y a pas de bars mis à part ceux des hôtels. En tant que blanche je peux y consommer sans m'inquiéter. Mais pour mes amis kanak, ce sont des conditions dignes de l'apartheid. Dans l'un, il faut connaître les serveuses pour avoir droit à une bière. Dans l'autre, ce n'est qu'avant 18h et les travailleurs sont filmés au cas où ils enfreindraient la règle. Dans le dernier, les Kanak sont tout simplement interdits... Quand je questionne, on me répond : « ils ne savent pas boire ». Ce n'est pas une personne en particulier qui est exclue pour troubles du comportement, c'est tout un peuple qui est stigmatisé.

Cliver et contrôler

A l'école, mon ami Patrick me dit avoir appris « nos ancêtres les Gaulois », mais rien sur l'Océanie, le combattant Atäï ou les événements des années 80. C'est le soir, au coin du feu, sous les farés, que les vieux leur ont raconté leur propre histoire. La langue vernaculaire de l'île a perdu ses locuteurs lorsque l'État a interdit de la parler dans les années 50. Depuis, l'Education Nationale a fait des efforts. Mais toute une génération reste marquée par la négation de son identité, et cette perte culturelle est non négligeable.

Un décalage est également perceptible lorsqu'on regarde les médias. Le journal télé français est rediffusé sur l'archipel. Je le

visionnais parfois. Même moi qui suis de métropole, je percevais ce gouffre entre les enjeux de la France et les besoins des habitants de la Nouvelle-Calédonie. Je ne me sentais pas concernée. Quant aux journaux locaux, ils mettent en avant quotidiennement des faits divers. Pour moi c'est une manière de cultiver ce fantasme que les Kanak ne s'intéresseraient qu'aux affaires sordides et non à la politique, aux affaires océaniques ou économiques... Par ces tribunes, ils véhiculent l'idée fausse que les Kanak seraient un peuple violent et dangereux, et entretiennent ainsi les clivages entre communautés.

La gendarmerie est présente sur tout le territoire. A l'île des Pins, elle est située de manière très symbolique sur la presqu'île où résidaient les administrateurs du bagne. Les gendarmes sont blancs, comme si l'ordre ne pouvait être que blanc. Les militaires investissent la plage de Kuto grâce à un centre de vacances qui leur est réservé. Une fois par an, l'île est transformée en un énorme terrain d'entraînement où s'exerce l'armée de terre. Ils montent des barrages et se camouflent dans la brousse, l'arme au poing, sans respect des terres sacrées. En parallèle, des campagnes de recrutement massives pour l'armée ont lieu, pour « rééduquer les délinquants kanak ».

En tant qu'infirmière, j'ai été interpellée par les politiques de santé autour du corps de la femme. Les prescriptions d'implants contraceptifs sont fortement conseillés, beaucoup plus qu'en métropole. De même, le vaccin contre le cancer du col de l'utérus a bénéficié d'une campagne mas-

sive dans toutes les écoles du territoire sous prétexte que les Kanak n'étaient pas sérieuses dans leur suivi gynécologique. On contrôle le corps des Kanak, les naissances, et on nie leur capacité à être responsable.

Kanak humiliés

L'histoire comme les politiques actuelles n'ont qu'un seul but : déshumaniser la personne Kanak. Les personnes blanches résidant en Kanaky-Nouvelle-Calédonie sont les premières à entretenir ces stigmates. Dans le discours du colon blanc, la comparaison entre le kanak et un animal sauvage est très courante. Les Kanak sont perçus comme des personnes dangereuses ayant une haine des blancs. Mais comment faire comprendre que lorsqu'un blanc apparaît devant un Kanak, ce n'est pas seulement sa personne qu'il représente mais tout l'héritage des dominations et des humiliations exercées depuis des siècles par les blancs ? Ces discours m'étaient devenus insupportables. Alors je suis rentrée en métropole.

Heureusement mes amis Kanak sont fiers de leurs origines et de leur culture : Loulou se bat pour l'indépendance, Charline pour l'avenir de sa langue et sa musique, Noémie pour que les jeunes puissent s'épanouir... Ils m'ont transmis leur amour pour leur terre et leur Coutume. Ces rencontres m'ont donné envie de témoigner, d'informer, de devenir une alliée, afin que les Français réalisent que ce petit caillou à l'autre bout du monde a le droit de décider de son avenir et de regagner sa fierté !

Marie Courroye

DJIBOUTI

GUELLEH RÉÉLU À 97 %, LA FRANCE SOUTIENT TOUJOURS

Le 27 juin 1977, Ahmed Dini, connu pour son rôle dans les mouvements indépendantistes, hissait le nouveau drapeau de Djibouti. L'ancien territoire des Afars et des Issas avait obtenu son indépendance et la République de Djibouti était proclamée. Mais le désenchantement est venu avec l'accaparement progressif du pouvoir par le premier Président Hassan Gouled Aptidon, puis par son « neveu » et successeur Ismaël Omar Guelleh, qui règne par la force, la terreur et la préférence tribale à tous les niveaux de l'État, avec le silence complice de la France.

Elu par la chambre des députés, à la veille de l'indépendance, Hassan Gouled Aptidon devient le premier Président de la République en 1977, fauteuil qu'il occupera pendant 22 ans sans discontinuité. Ahmed Dini devient le premier Ministre, poste qu'il abandonnera en décembre de la même année, après l'attentat « du Palmier en zinc » et la décision du Président d'interdire le MPL (Mouvement pour la Libération), principal parti d'opposition à l'époque et de n'autoriser qu'un parti unique, le RPP (rassemblement populaire pour le progrès) soutien inconditionnel du pouvoir. Le régime règne alors en utilisant la torture et l'incarcération contre ses opposants. Quelques partis d'opposition, illégaux jusqu'en 1992, résistent pourtant.

Hassan Gouled Aptidon s'entoure pro-

gressivement de fonctionnaires, de hauts-fonctionnaires, de cadres de l'Armée, de la Police et de la Gendarmerie issus de son ethnie, les Mamassans, de la tribu somali des Issas. Par tradition, le premier Ministre est toujours issu de l'ethnie Afar, mais son influence est très limitée, car le Président de la République cumule les fonctions de chef de l'Etat et de chef du Gouvernement : il a autorité sur tous les ministres. Il nomme alors son « neveu »¹ Ismaël Omar Guelleh (IOG) Chef de Cabinet de la Présidence, avant de lui confier, en plus, la haute-main sur les services de sécurité.

La dictature d'Hassan Gouled bénéficie du fort soutien de la France, qui reste très présente à Djibouti après l'indépendance, comme dans tous les pays du pré-carré franc-africain (voir encadré).

Rébellion et « démocratie » de façade

Le FRUD (Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie), mouvement de résistance armé, est créé en août 1991. Les résistants sont équipés d'armes délaissées par des militaires éthiopiens en déroute. Ils lancent une offensive contre la dictature fin 1991 et conquièrent rapidement les deux tiers du territoire. Impuissantes sur le terrain militaire, les autorités djiboutiennes déclenchent un massacre dans la cité afar d'Arriba, tuant au moins 50 civils le 18 décembre 1991.

Cela n'empêche pas la France d'apporter son soutien à la dictature de Hassan Gouled en stoppant l'avancée du FRUD en mars 1992, avec l'intervention de l'armée française.

INFLUENCE FRANÇAISE À DJIBOUTI

- Au moment de l'indépendance, l'armée française ne quitte pas le territoire : Régiment interarmés d'outre-mer, Légion étrangère, base navale, base aérienne ... Djibouti est et reste encore aujourd'hui, la base militaire française permanente la plus importante à l'étranger, même si ses effectifs ont progressivement diminué, passant de 5.600 hommes en 1976 à 2700 en 2000 puis 1.450 en 2021.

- Un « protocole provisoire » sur le stationnement des forces françaises, qui va en fait jouer le rôle d'accord de défense entre la France et Djibouti, est conclu en parallèle de l'indépendance. Il est ensuite remplacé par un « traité de coopération en matière de défense » signé en 2011. Parmi les anciennes colonies, Djibouti est le seul pays à conserver une clause de défense du territoire.

- Contrairement au reste du pré carré, cette ancienne dépendance française n'utilise pas le franc CFA : Paris avait retiré cette colonie de la zone franc dès 1949, pour utiliser une monnaie indexée sur le dollar américain (le franc Djibouti) afin de faciliter les échanges commerciaux avec les pays de la Corne de l'Afrique.

- Des conseillers français sont placés auprès des ministres djiboutiens, chargés d'influencer les décisions et de renseigner les autorités de leur pays. Selon un rapport du Sénat de 1982, ils étaient environ 180 il y a 30 ans, aujourd'hui ils sont beaucoup moins nombreux, mais dans le domaine stratégique de la coopération militaire.

- Les principaux codes et textes réglementaires sont copiés à l'origine sur ceux de la France, ils évolueront ensuite partiellement.

- La langue française est le vecteur de communication commun dans un pays où sont parlées plusieurs langues locales dont les principales sont l'Afar, le Somali et l'Arabe. Le Français et l'Arabe sont les langues officielles de la République. Le journal officiel ainsi que le seul quotidien autorisé « La Nation » sont imprimés en français. Les opposants politiques qui veulent s'adresser à l'ensemble des citoyens et non à une ethnie, le font en français. Dans les années 2000, l'anglais prend le relais dans le monde des affaires, mais le français reste prépondérant dans le monde politique et culturel.

çaise lors de l'opération Iskoutir (qui dure jusqu'en 1999). La diplomatie française pousse ensuite les deux parties à négocier un cessez-le-feu.

Pour tenter de calmer la situation, la présidence djiboutienne organise un référendum le 4 septembre 1992 qui approuve à 98% une nouvelle constitution et ouvre la voie à un multipartisme limité, avec la légalisation de trois partis d'opposition². Au scrutin du 18 décembre 1992, ces trois partis sont présents, mais le RPP, parti « godillot », obtient 75% des suffrages et 100% des sièges à l'Assemblée nationale.

En 1999, après 22 années à la tête de la République, Hassan Gouled Aptidon annonce sa retraite. Ismaël Omar Guelleh, son « neveu » et chef de cabinet, est candidat pour lui succéder. Il sera élu avec plus de 77% des suffrages le 9 avril 1999.

Répression et « réélections »

Guelleh sait pratiquer pour son profit la vieille méthode du « diviser pour régner », qu'il applique localement avec succès en exacerbant les nombreuses divisions ethniques du pays : Afars-Issas, Mamassan-Gadabourcis et bien d'autres.

Dès son arrivée au pouvoir, il fait incarner tous les opposants politiques dont Daher Ahmed Farah (DAF) Président du MRD (Mouvement pour le Renouveau Démocratique) ou Moussa Idriss Ahmed. De nombreux autres suivront jusqu'à aujourd'hui, notamment Mohamed Ahmed « Jabha », militant du FRUD arrêté en 2010 et mort en détention en 2017.

Depuis que Guelleh occupe le fauteuil présidentiel, la pauvreté et le chômage n'ont jamais cessé de progresser au sein de la population avec en parallèle une dégradation dramatique des services publics comme la santé, l'éducation ou les transports. Quant à la Justice, elle est entièrement aux ordres du palais présidentiel et ne rend que des décisions conformes aux intérêts de la présidence.

De nombreux opposants accusent ouvertement la famille présidentielle de se livrer au trafic d'armes, de soutenir des mouvements rebelles en Somalie et au Yémen et aussi d'approvisionner les Issas d'Éthiopie pour qu'ils se confrontent aux

OCTOBRE 1995 : L'ASSASSINAT DU JUGE BERNARD BORREL

Le 19 octobre 1995, le corps du juge Bernard Borrel est découvert inanimé et à demi-carbonisé au lieu-dit « Le Goubet », non loin de la ville de Djibouti. Ancien Procureur à Lisieux, il avait été envoyé à Djibouti en qualité de conseiller du ministre de la Justice pour aider à la réécriture du code pénal, dans le cadre d'une mission de coopération.

Depuis cette date, avec une résolution jamais démentie, son épouse Elisabeth Borrel se bat pour obtenir la vérité et savoir qui sont les commanditaires et les exécuteurs de son époux cette nuit-là. L'instruction s'est poursuivie en France sous l'autorité de 12 magistrats successifs. La thèse du suicide, totalement incohérente au vu du dossier, a finalement été abandonnée en 2017. Cette affaire a été émaillée de multiples rebondissements. L'institution judiciaire de même que l'exécutif ont cherché à entraver la

procédure par tous les moyens. A titre d'exemple, en 2014 les scellés ont été détruits par la justice, officiellement « par erreur ».

A ce jour aucune inculpation ni aucun procès n'a eu lieu.

En mars 2020, le tribunal judiciaire de Paris a condamné l'État français pour fautes lourdes dans l'instruction criminelle : pour le fait d'avoir inhumé le corps sans faire d'autopsie préalable, ce qui est contraire à la loi dans le cas d'un décès suspect, et pour la destruction des scellés.

De nombreux observateurs affirment qu'il y aurait une responsabilité directe des plus hautes autorités djiboutiennes dans l'assassinat et désignent parfois la commandite par Guelleh lui-même. D'autres y voient la preuve d'une complicité franco-djiboutienne.

Afars.

A deux reprises, Guelleh a fait voter par l'Assemblée nationale, qui lui est majoritairement dévouée, des modifications de la Constitution qui lui permettent de se représenter indéfiniment. La modification de 2019 a entraîné plusieurs grandes manifestations à Djibouti, violemment réprimées.

L'opposition n'a jamais réussi à faire perdurer d'alliance nationale, en raison de divisions de dernière minute. Pour le scrutin de 2021, elle a opté pour le boycott, sachant que le système de fraude électorale massive, mis en place par Guelleh, ne lui laissait aucune chance, même minime, de gagner l'élection. Un candidat encore inconnu du public, sans programme et sans stratégie s'est présenté et a obtenu, selon les chiffres du ministère, moins de 5% des votes face à Guelleh qui a été « réélu » avec 97 % des voix.

Les opposants ont organisé plusieurs manifestations pour dénoncer ce 5^e mandat à Paris, Bruxelles et Ottawa. Les manifestations à Djibouti ont été réprimées avec violence par la Garde républicaine.

Un hub militaire international

Sur le plan international, Guelleh joue de la position stratégique de Djibouti pour monnayer la présence des grandes puissances qui cherchent à s'y implanter militairement, et ainsi se prévaloir de leur soutien

passif ou actif à sa politique de terreur.

Il profite du diktat américain lui enjoignant d'accepter une base militaire dans le pays, après les attentats du 11 septembre 2001, non seulement pour monnayer la location d'un terrain autrefois dévolu à l'armée française, « Le Camp Lemonnier » ; mais aussi pour créer une rivalité entre les forces françaises, implantées depuis plus d'une centaine d'années, et les nouvelles puissances militaires autorisées à s'implanter moyennant des contreparties financières. Guelleh concède ainsi en 2010 au Japon l'installation de sa première et seule base militaire à l'étranger avec une garnison estimée aujourd'hui à 600 à 800 hommes. En 2017, Guelleh accorde également à la Chine l'installation de sa première base militaire à l'étranger, à quelques encablures des installations américaines. En parallèle de la construction de leur base, qui accueille 1 000 hommes mais dont la capacité doit décupler, les Chinois financent de gigantesques travaux, comme la nouvelle ligne de chemin de fer reliant Djibouti à Addis-Abeba. Un montant total de 14 milliards de US\$ d'investissement, mais qui n'a pratiquement pas bénéficié à l'emploi local et dont la charge du remboursement a été mise sur le compte de l'État (capital + intérêts), ce qui compromet les finances locales à très long terme.

Le 27 mai 2021, le Président Al-Sissi effectue une visite officielle à Djibouti et

1. Ismaël Omar Guelleh est en réalité le fils du cousin d'Hassan Gouled Aptidon

2. Le référendum du 4 septembre 1992 porte en effet à la fois sur la Constitution et sur la légalisation de trois partis politiques supplémentaires : le FRUD (Front pour la Restauration de l'Unité et de la Démocratie), le PND (Parti National Démocratique) et le PRD (Parti pour le Renouveau Démocratique)

concrétise le projet d'implantation d'une base militaire égyptienne, alors que les relations égypto-éthiopiennes, à propos du remplissage du gigantesque barrage de la Renaissance, ont atteint le stade des menaces militaires. Cette implantation militaire égyptienne à 700 km d'Addis-Abeba fait donc craindre un conflit majeur dans la région.

Continuité du soutien français

La France n'est donc plus le seul pays à être implanté militairement à Djibouti, mais contrairement aux États des bases « voisines », sa présence ne se limite pas au domaine militaire. Elle est associée à un soutien politique qui se fait progressivement plus discret mais qui n'a jamais failli. Ismaël Omar Guelleh a été reçu officiellement à l'Élysée par tous les présidents de la République française sans exception de Jacques Chirac à Emmanuel Macron, la dernière visite en date ayant eu lieu en février 2021, quelques mois avant l'élection présidentielle. Deux présidents français se sont rendus officiellement à Djibouti : Nicolas Sarkozy (en 2010) et Emmanuel Macron (en 2019).

Comme de nombreux pays occidentaux, les différents gouvernements français ont systématiquement fermé les yeux sur les violations des droits humains et les fraudes électorales massives ; pour preuve, la récente lettre de félicitations du 3 mai 2021 adressée à IOG au lendemain de sa « réélection », avec la mention « Avec mes amitiés » ajoutée de la main d'Emmanuel Macron.

Les gouvernements français ont, sans exception, apporté leur soutien dans les affaires judiciaires qui concernent Djibouti,

que ce soit dans le cadre de l'affaire Borrel (voir encadré) ou pour poursuivre des opposants djiboutiens réfugiés en France. Les autorités françaises ont toujours fait en sorte de retarder au maximum les enquêtes judiciaires relatives à l'assassinat du juge Borrel. Deux ans avant la fin de son second mandat, Jacques Chirac a même été jusqu'à conseiller le gouvernement djiboutien de déposer une plainte contre la France devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour tenter d'obliger la juge d'instruction Sophie Clément à transmettre le dossier Borrel à Djibouti, ce qu'elle refusait. La CIJ a donné raison à cette dernière. Enfin, récemment, Mohamed Kadamy, un opposant politique réfugié en France, a été poursuivi par la justice française, très certainement à la demande de la justice djiboutienne dans le cadre d'un échange de bons procédés entre les deux États (Cf. « Sinistre tambouille politico-judiciaire », Billets d'Afrique n°286, mai 2019). Sa mise en examen a ensuite été annulée par la chambre d'instruction de la Cour d'appel de Paris.

La France, désormais concurrencée sur le plan militaire par les États-Unis et la Chine, tient à tout prix à conserver sa base militaire à Djibouti et pour cela fait en sorte de rester dans les bonnes grâces de Guelleh.

Des raisons d'espérer ?

Depuis le mois de juin 2020, une partie importante de l'opposition composée de partis politiques, d'associations issues de la société civile et de personnalités indépendantes s'est réunie pour rédiger la Charte de transition démocratique (CTD). Elle espère rassembler à terme la majorité des oppo-

sants, même si certains partis ne l'ont pas (encore ?) rejointe.

Après des décennies sans programme politique, c'est la première fois que l'opposition produit un document élaboré collectivement et qu'en parallèle, de nombreuses commissions travaillent sur différents sujets : dialogue, finances, santé, réduction de la pauvreté, emploi... Les travaux et les propositions devraient être rendus publics à partir du mois de juillet 2021. Selon les membres fondateurs, l'organisation poursuit deux objectifs complémentaires : provoquer la transition par différents moyens (manifestations, pression de la résistance...) et organiser une période de transition de deux ans, pour remettre le pays sur la voie démocratique et rendre possible l'organisation d'élections transparentes et libres.

Les animateurs de la CTD sont bien conscients de la nécessité d'obtenir au minimum une neutralité absolue des grandes puissances étrangères installées à Djibouti, en les informant sur leur capacité à assumer la transition, à prévenir le chaos et en les rassurant sur le respect des engagements internationaux existants (selon les travaux de la commission des affaires étrangères de la CTD). Une neutralité absolue qui est loin d'être respectée par la France jusqu'à présent...

Jean-Loup Schaal, président de l'association pour le respect des droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD)

Pour en savoir plus : www.ardhd.org

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. Billets d'Afrique est entièrement réalisé par des bénévoles, militants au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :
 prénom :
 adresse :
 code postal :
 ville :
 email :

TARIFS

France : 25 €
 Petits budgets : 20 €
 Étranger et Outre-mer : 30 €